

Appui au Parlement et aux Partis Politiques

Localisation	National
Budget	283,260 USD
Donateurs	Norvège, TRAC
Agence d'Exécution	PNUD (à travers la MINUSTAH)
Décaissements au 31 août 2009	283,260 USD
Date de démarrage	23 Janvier 2009
Date de fin prévue	Septembre 2009

Contexte

Le Projet "*d'Appui au Parlement et au Partis Politiques*" (Project ID : 00063335) prévoit appuyer le Parlement Haïtien et les principaux partis politiques. Il vise à supporter la gouvernance démocratique en Haïti à travers le renforcement des capacités du Parlement et des principaux partis politiques. Le projet entend :

- i. donner une assistance technique directe aux Commissions Parlementaires dans l'élaboration et la promulgation des lois de réforme;
- ii. renforcer les relations Exécutif-Législatif à travers l'élaboration et la définition d'un agenda législatif;
- iii. renforcer la transparence et l'accountability du travail parlementaire en favorisant la tenue de sessions parlementaires publiques radiodiffusées et télévisées ;
- iv. conduire une étude des capacités organisationnelles des principaux partis politiques et faciliter leur participation aux débats démocratiques en les informant sur les grands dossiers de politiques publiques.

Résultats attendus

Renforcer les capacités du Parlement haïtien à travers :

- a. la facilitation et Modération d'ateliers entre le Gouvernement et les Parlementaires sur l'Agenda Législatif 2009 ;
- b. un appui technique à la Commission des Finances pour l'analyse du nouveau Code Douanier ;
- c. la facilitation et modération d'ateliers pour le Parlement des Jeunes ;
- d. un appui technique à la Commission des Finances du Parlement sur les dossiers de réformes économiques ;
- e. un appui technique à la Commission Parlementaire sur les droits des enfants pour l'adoption de 2 protocoles ;
- f. un appui technique à la Commission Parlementaire des Droits Humains pour l'adoption de textes sur les droits humains ;
- g. un appui technique à la Commission Parlementaire sur la Justice pour l'Agenda législatif 2009 ;

- h. un appui technique à la Commission Intérieur et Collectivités Territoriales du Parlement pour l'adoption de loi cadre sur le fonctionnement des Collectivités Territoriales ;
- i. un appui technique à la Commission Intérieur et Collectivités Territoriales du Parlement pour l'adoption de loi sur les Partis politiques ;
- j. un plaidoyer auprès des groupes d'intérêts ;
- k. le support logistique à l'implantation d'un centre d'information et de relations publiques ;
- l. un appui technique à la Commission Parlementaire sur la Justice sur les dossiers des droits de la femme.

Renforcer les capacités des principaux partis politiques à travers :

- a. des études et Analyse des capacités organisationnelles des principaux partis politiques ;
- b. l'organisation de colloques (5) sur les politiques publiques à l'intention des principaux partis politiques ;

Résultats atteints au 31 Août 2009

Le volet "Appui au Parlement" a timidement avancé au cours de l'année 2009 à cause principalement du fait que 2009 a été une année électorale ou il fallu renouveler le tiers du Sénat. Ces élections ont retenu l'attention du Parlement tout au long. Toutes fois, certaines des activités prévues ont pu être réalisées. Il s'agit de :

- i. l'appui technique apporté au Parlement pour l'élaboration et l'adoption de l'Agenda législatif 2009 ;
- ii. l'appui technique apporté à la Commission Intérieur et Collectivités Territoriales pour l'adoption de la loi sur la partis politiques (ladite loi a été voté par la Chambre des Députés et est présentement par devant le Sénat) ;
- iii. l'appui technique et logistique à la réalisation du Parlement jeunesse 2009 (tenu du 21 au 25 Août 2009) ;
- iv. l'appui technique et organisationnel à l'organisation d'un colloque sur l'Intégration du Genre dans le processus de "Révision" Constitutionnelle et le projet de loi sur les Partis Politiques.

Le volet "**Appui aux Partis Politiques**" n'a pas du tout bougé à cause également de la conjoncture politico-électorale de l'année 2009. À la revue de mi-parcours des projets, il a été recommandé de réduire le budget de ce projet à hauteur des dépenses déjà effectuées qui ont financé la participation du PNUD au Parlement jeunesse. Les activités prévues pour cette année devront être adressées dans le plan annuel 2010.

Chargé de Programme : Pierre Antoine Archange
Email : archange.pierre.antoine@undp.org
Tél.: -----

Chef de Projet : Pierre Emmanuel Ubalijoro
(Section Parlement MINUSTAH)